

**Procès-verbal de la 176<sup>e</sup> assemblée extraordinaire du  
conseil d'établissement du Cégep de Lanaudière à Joliette  
tenue le mardi 17 décembre 2024, à 17 h, via Teams**

**PARTICIPENT À CETTE ASSEMBLÉE**

- Mme Catherine Asselin
- Mme Mégane Bourdon-Marchand
- Mme Caroline Gagnon
- Mme Amélie Lepage
- Mme Emmanuelle Richard
- Mme Andrée Tousignant
- Mme Annie Bacon
- M. Dave Dupuis
- Mme Isabelle Gagnon
- Mme Maryse Locat
- Mme Andrée Saint-Georges

**ABSENCES**

- M. Hugues Doucet
- Mme Alexandra Roy
- M. Antoine Jolicoeur

**PARTICIPENT ÉGALEMENT À CETTE ASSEMBLÉE**

- Mme Mélanie Mainville, directrice adjointe du service des programmes et du développement pédagogique
- Mme Isabelle Gagnon, conseillère pédagogique
- Mme Isabelle Dubuc, enseignante en Techniques d'administration et de gestion
- Mme Martine Haché, enseignante en Techniques d'administration et de gestion
- Mme Josianne Lafrance, directrice adjointe du service des programmes et du développement pédagogique, vie étudiante et bibliothèque
- M. Philippe Drolet, enseignante en Musique
- M. Martin Marcotte, enseignante en Musique
- Mme Isabelle Dubuc, enseignante en Techniques d'administration et de gestion
- Mme Martine Haché, enseignante en Techniques d'administration et de gestion
- M. Simon Perreault, enseignant en Technologie de la production horticole agroenvironnementale

**AGIS À TITRE DE SECRÉTAIRE**

- Mme Janie Bolduc

## 1. Vérification du quorum et ouverture de l'assemblée

Ayant constaté le quorum, la présidente ouvre la réunion à 17 h 03. Elle souhaite la bienvenue aux membres.

## 2. Adoption de l'ordre du jour

CECJ241217-01	<p><b>Sur proposition de Mme Andrée St-Georges, dûment appuyée par Mme Amélie Lepage, il est résolu d'adopter l'ordre du jour tel que présenté.</b></p> <p style="text-align: center;"><b>ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ</b></p>
---------------	---

## ORDRE DU JOUR

1.	Vérification du quorum et ouverture de l'assemblée
2.	Ordre du jour
3.	Cahier de programme - Techniques d'administration et de gestion Présenté par Mme Mélanie Mainville, directrice adjointe du service des programmes et du développement pédagogique, Mme Isabelle Gagnon, conseillère pédagogique, Mmes Martine Haché et Isabelle Dubuc, enseignantes en Techniques d'administration et de gestion
4.	Cahier de programme Musique (501.A0) et Techniques professionnelles de musique et chanson (551.AB) et le projet pédagogique actualisés Présenté par Mme Josianne Lafrance, directrice adjointe du service des programmes et du développement pédagogique, vie étudiante et bibliothèque, Mme Maryse Locat, conseillère pédagogique et M. Philippe Drolet, enseignant en Musique
5.	Rapport final d'implantation - Technologie de la production horticole agroenvironnementale Présenté par Mme Isabelle Gagnon, conseillère pédagogique et M. Simon Perreault, enseignant en Technologie de la production horticole agroenvironnementale
6.	Levée de l'assemblée

### 3. Adoption du Cahier de programme - Techniques d'administration et de gestion

Le point est présenté par Mme Mélanie Mainville, Mme Isabelle Gagnon, Mme Martine Haché et Mme Isabelle Dubuc

Résumé du sujet : Après deux ans de travail, le comité d'élaboration livre un projet de programme qui permettra au collège d'offrir la nouvelle version locale du programme Techniques d'administration et de gestion dès l'automne 2025.

Ce programme comportera 17 compétences obligatoires, 7 compétences aux choix dans le profil comptabilité et 6 compétences aux choix dans le profil marketing. Les grilles de cours offriront des cours aux choix dans les deux profils afin de développer certaines compétences dans un contexte de réalisation spécifique à l'administration publique. Ces choix de cours permettront au programme de préserver cette couleur distinctive établie au Cégep de Lanaudière à Joliette.

Le service de l'organisation et du cheminement scolaire a été consulté pour valider les grilles dudit programme d'études durant l'élaboration.

#### Projet de résolution

Attendu le nouveau devis ministériel;

Attendu les travaux du comité d'élaboration;

Attendu la consultation des disciplines de la formation générale et la prise en compte de leurs besoins;

Attendu les avis favorables du département et du comité de programme;

Attendu la recommandation favorable du comité de gestion pédagogique;

Attendu la consultation du comité des relations de travail;

Attendu l'avis favorable de la commission des études.

CECJ241217-02	Sur proposition de Mme Andrée Tousignant appuyée par Mme Caroline Gagnon, il est résolu d'adopter le cahier de programme - Techniques d'administration et de gestion.  ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ
---------------	--

#### 4. Cahier de programme Musique (501.A0) et Techniques professionnelles de musique et chanson (551.AB) et le projet pédagogique actualisés

Ce point est présenté par Mme Josianne Lafrance, Mme Maryse Locat, M. Martin Marcotte et M. Philippe Drolet.

Résumé du sujet : Le Cégep de Joliette offre présentement les programmes Musique (501.A0) et Techniques professionnelles de musique et de chanson (551.AB). Ces deux programmes, qui ont un tronc commun les deux premières années d'études, sont disponibles dans trois profils : classique (uniquement pour le parcours préuniversitaire), jazz-pop et traditionnel.

Une évaluation de ces programmes a été réalisée entre 2019 et 2021. Cette évaluation a abouti à un rapport qui a établi 13 constats et formulé 24 recommandations, ouvrant la voie à des travaux d'actualisation réalisés de 2023 à 2024. Ceux-ci aboutissent à la création d'un cahier des programmes qui regroupe les deux parcours en raison de leur tronc commun. De plus, le projet pédagogique, un document connexe au cahier de programme qui constitue un guide pour le cheminement des étudiants et des étudiantes dans les programmes de musique, a également été mis à jour.

On mentionne également que le cahier et le projet ont été présentés la semaine dernière à la commission des études. Suites aux commentaires et recommandations des membres, Mme Lafrance souligne que certaines modifications ont été effectuées aux documents, notamment la matrice de la page 16.

Un membre souligne qu'une coquille a été oubliée. Après vérification, Mme Lafrance confirme que ladite coquille avait bien été corrigée.

#### Projet de résolution

**Attendu** le rapport d'évaluation du 21 juin 2021;

**Attendu** les travaux du comité d'actualisation, qui ont mené à la révision du cahier de programme et du projet pédagogique;

**Attendu** les consultations départementales et les avis favorables du département et du comité de programme;

**Attendu** l'avis favorable du comité de gestion pédagogique;

**Attendu** l'avis favorable de la commission des études.

CECJ241217-03	<p><b>Sur proposition de Mme Annie Bacon, dûment appuyée par Mme Catherine Asselin, il est résolu d'adopter le cahier de programme Musique (501.A0) et Techniques professionnelles de musique et chanson (551.AB).</b></p> <p><b>ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ</b></p>
---------------	--

CECJ241217-04	<p><b>Sur proposition de Mme Annie Bacon, dûment appuyée par Mme Catherine Asselin, il est résolu d'adopter le Projet pédagogique pour les programmes de musique.</b></p> <p style="text-align: center;"><b>ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ</b></p>
---------------	---

## 5. Rapport final d'implantation - Technologie de la production horticole agroenvironnementale

Le point est présenté par Mme Isabelle Gagnon et M. Simon Perreault.

En août 2019, le ministère de l'Enseignement supérieur approuvait le programme d'études actualisé Technologie de la production horticole agroenvironnementale. Des phases d'élaboration et d'implantation ont ensuite été réalisées et le nouveau cahier programme a été adopté au conseil d'établissement en février 2020. Le Cégep a offert cette nouvelle version de programme dès la session d'automne 2020. Une étape d'implantation qui a donc été rapide.

Étant à la fin de la dernière année prévue d'implantation, le comité programme dépose aujourd'hui son rapport final d'implantation. Celui-ci présente l'état de la situation du programme, les problématiques et constats observés, l'objectif de l'évaluation de programme, les étapes de la démarche d'évaluation, la méthodologie, un échéancier ainsi que les ressources requises pour réaliser la démarche du programme.

Les recommandations émises au sein du rapport permettront d'optimiser le programme. Un plan d'action pour assurer la mise en place ainsi que le suivi de ces recommandations est établi jusqu'à l'automne 2026.

Une actualisation du programme fait partie des recommandations afin d'offrir un programme attractif et de favoriser la rétention des étudiants et étudiantes.

Des actions en lien avec la promotion du programme ont déjà été entreprises par le département et le comité programme. Les efforts déployés année après année semblent porter fruits.

### Projet de résolution

**Attendu** la fin de la période d'implantation du programme Technologie de la production horticole agroenvironnementale;

**Attendu** les travaux du comité programme;

**Attendu** les avis favorables du département et du comité de programme;

**Attendu** l'avis favorable du comité de gestion pédagogique;

Attendu l'avis favorable de la commission des études.

CECJ241217-05	Sur proposition de Mme Amélie Lepage, dûment appuyée par M. Dave Dupuis, il est résolu d'adopter le rapport final d'implantation du programme Technologie de la production horticole agroenvironnementale (153.F0).  <b>ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ</b>
---------------	---

#### 6. Levée de l'assemblée

CECJ241217-06	L'ordre du jour étant épuisé, sur proposition de M. Hugues Doucet, dûment appuyée par Mme Annie Bacon, il est résolu de lever la séance à 18 h 05.  <b>ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ</b>
---------------	--

Emmanuelle Richard  
Présidente

Janie Bolduc  
Secrétaire